

Réf: Dossier N° 040057

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DES AGENTS PROFESSIONNELS EN ELECTRICITÉ - DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « ENAPEL-CI »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE LES OSCARS, Lot 518, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 17/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DES AGENTS PROFESSIONNELS EN ELECTRICITÉ - DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « ENAPEL-CI »

Objet : - Construction, Extension et Entretien réseau BTA/HTA et réseau souterrain, Électrification rurale, Installation électrique industrielle, Prestation de services divers.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE LES OSCARS, Lot 518, Ilot 54

Dirigeant(s) : M ALLANGBA KOUAME CELESTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04223 du 27/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27115/GTCA/RC/2021 du 27/09/2021

